THONON MAGAZINE

LE JOURNAL
DES THONONAISES
ET DES THONONAIS

N° 81
SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2014

www.ville-thonon.fr



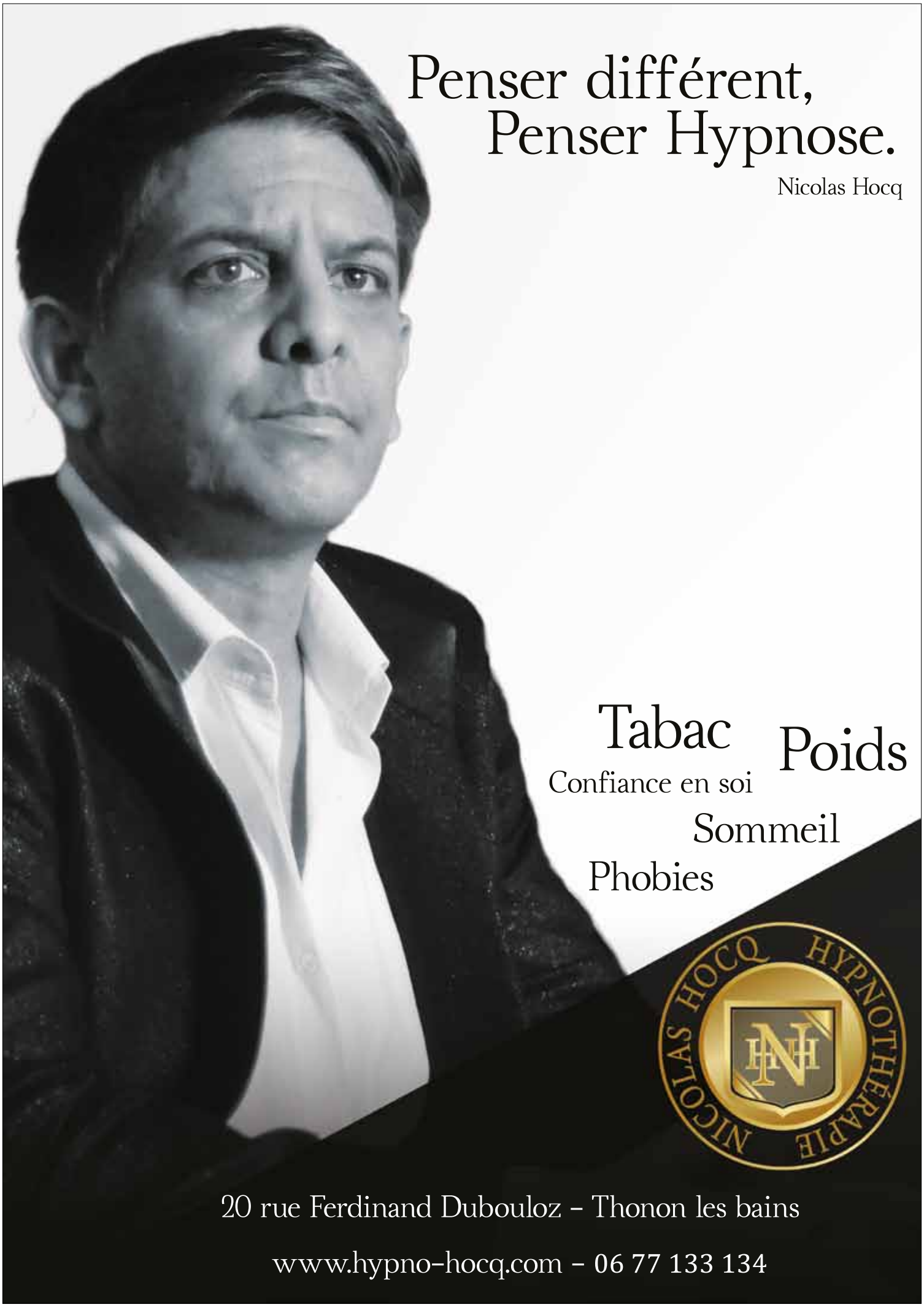
DOSSIER :

Rythmes scolaires, travaux, éducation

Quel avenir pour nos écoles ?

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Respecter l'environnement en maîtrisant la consommation énergétique du patrimoine.


Penser différent,
Penser Hypnose.
Nicolas Hocq
Tabac
Poids
Confiance en soi
Sommeil
Phobies
NICOLAS HOCQ HYPNOTHÉRAPIE
20 rue Ferdinand Dubouloz - Thonon les bains
www.hypno-hocq.com - 06 77 133 134

SOMMAIRE

EXPRESS

4 | **DIAPORAMA**

6 | **CONCOURS PHOTO 2014 :** les clichés sur la musique

8 | **JEUNESSE :** ne rêvez plus, voyagez !

9 | **AGENDA :** seniors, le bleu vous va si bien

QUARTIERS

10 | **DÉVELOPPEMENT DURABLE :** respecter l'environnement en maîtrisant la consommation énergétique du patrimoine.

12 | **GENEVRAY :** de nouvelles parcelles pour le jardin familial

13 | **GRANGETTE :** des panneaux photovoltaïques sur la toiture rénovée de la Maison des Sports

VIE MUNICIPALE

14 | **URBANISME :** affichage publicitaire, donnez votre avis !

15 | **SOCIAL :** prochaine ouverture de la résidence sociale intercommunale

17 | **DOSSIER**

Rythmes scolaires, travaux, éducation

Quel avenir pour nos écoles ?

22 | **AMÉNAGEMENTS :** le point sur les travaux

23 | **ENVIRONNEMENT :** je donne une seconde chance à mon verre, je m'en sépare au point de collecte.

24 | **SENIORS :** la Halte du Manège fait sa rentrée et son plein de nouveautés

CULTURE

28 | **ÉVÉNEMENT :** culture et nature, le patrimoine se découvre gratuitement

29 | **CHAPELLE DE LA VISITATION :** où est donc passé le réel ? Deux classes du Morillon découvrent l'exposition… Faites comme eux !

30 | **MÉDIATHÈQUE :** des mots plein les mains

LOISIRS

31 | **JEUX :** le bridge, un loisir que pour les séniors ?

32 | **ÉVÉNEMENT :** connaissez-vous la véritable histoire de Nénette et Rintintin ?

33 | **SORTIE :** le rendez-vous des pères avec leur(s) enfant(s)

DÉTENTE

34 | **DÉCOUVERTE :** bois de Ville, une balade automnale

34 | **QUESTION PATRIMOINE :** les écoles à Thonon

THONON MAGAZINE. Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains - Édité par le service Communication - communication@ville-thonon.fr - **Directeur de la Publication :** Dominique Mouillet - **Rédactrice en chef :** Clémence Guily - **Rédaction :** Clémence Guily BUCC. Tél. : 04 50 70 69 69 - **Crédit-Photo :** Paul Pastor, sauf mention contraire, couverture : ©Pierre Thiriet **Conception-Réalisation :** scoopcommunication - **Publicité :** EURL CARRE Laurent - Websavoie. Tél. : 06 64 20 97 34 - **Impression :** Imprimerie Léonce Déprez, ZI 62620 Ruitz. Tél. : 03 21 52 96 20 - **Tirage :** 20 000 exemplaires - **Dépôt légal :** 3e trimestre 2014. Imprimé sur du papier recyclé.

ÉDITO



Une nouvelle rentrée, un nouveau rythme

Cette rentrée est résolument placée sous le signe de la nouveauté. L'application de la réforme des rythmes scolaires va transformer les journées de nos écoliers. La Ville, en concertation avec les parents d'élèves, a fait le choix d'adapter cette réforme avec le moins de perturbations possibles. Les enfants auront cours le mercredi matin et les horaires d'entrée et de sortie d'école restent identiques. La gratuité a été décidée également dans la prise en charge des temps de liaison. Avec les ateliers de la pause méridienne, proposés par l'IFAC, les enfants développeront leurs capacités artistiques, leur imagination et découvriront de nombreuses activités.

Les écoles vont démarrer progressivement leur transformation. La Ville attend plus de 550 élèves à l'horizon 2017 et c'est aujourd'hui que cet accueil se prépare. L'école du Morillon est la première à être restructurée avec une ouverture de classe dès cette année et un démarrage des travaux dès cet automne.

À l'heure de la rentrée, toutes les générations changent de rythme. Les seniors, les jeunes, les associations, les bénévoles reprennent le chemin des activités et des animations. Forums, conférences, loisirs, sport ou culture… la même ambition s'affiche pour toutes les structures : partager et accompagner.

Les événements incontournables sont aussi au rendez-vous. Le forum sport, culture, loisirs, les journées du patrimoine et bien sûr la foire de Crête, 537e édition d'une foire qui ne dit plus sa popularité… vous permettront d'appréhender cette rentrée.

Bonne rentrée à tous !

Jean Denais
Maire de Thonon-les-Bains



Un nouveau bateau

Le *Ville de Genève* a été remis en service le 3 juillet 2014. Ce bateau a connu 8 mois de transformation pour passer d'un transport lacustre touristique à celui de transport de passagers pour un coût de 5,4 millions de francs suisses, pris en charge par la Suisse.. Il renforce la ligne N2 Lausanne-Thonon qui a connu une hausse constante de fréquentation depuis son lancement en décembre 2008.

Succès pour la Fête du nautisme

La Fête du nautisme a rassemblé, le samedi 5 juillet et le dimanche 6 juillet, un très grand nombre de curieux venus tester les nouvelles animations, s'initier aux sports nautiques ou profiter de stands polynésiens et malgaches.



Opéra à la plage

La météo aura épargné l'opéra *Le Comte Ory* de Gioachino Rossini retransmis depuis l'Opéra de Lyon à la plage municipale, le samedi 5 juillet.




© Manon Servoz

Le plein de musique

Le festival de Montjoux a fait le plein d'énergie avec les nombreux participants qui ont pu profiter des deux soirées clémentes.

Jean Denais secrétaire général

Jean Denais a été élu secrétaire général de l'association des Maires. Martial Saddier, député-maire de Bonneville, succède à Raymond Mudry, en tant que Président.


DR



La fiesta des p'tits loups

Tous les mercredis, les petits retrouvaient leur spectacle au port.



Les nocturnes ont pris place

Tous les vendredis soir, du 11 juillet au 22 août, les promeneurs ont pu découvrir des spectacles, flâner au vide-grenier, goûter des produits régionaux, écouter de la musique et profiter de plein d'autres surprises.

Centenaire de la Grande Guerre

Un bivouac s'était installé le 1er et 2 août au port de Rives rassemblant une soixantaine de personnes en tenue, venues de différentes associations en France et à l'étranger. Les curieux pouvaient se plonger dans cette période terrible de l'Histoire et assister à des manœuvres et démonstrations.



La tour 21 est tombée

La tour 21 du quartier de Collonges est définitivement tombée à la fin du mois de juillet. Un parc viendra en lieu et place.







Locaux plus grands pour la SPA

Les nouveaux locaux de la SPA du Chablais ont été livrés.



Traversée Rives-Ripaille

La 36e traversée Rives-Ripaille a bénéficié de conditions optimales ce dimanche 27 juillet. Le Suisse Julien Baillod a remporté la traversée.





Visite de Jean-Jacques Queyranne

Le Président de la Région Rhône-Alpes était en visite dans le Chablais le 25 juillet. Il est passé à la base des clerges avec Jean Denais, le Maire de Thonon, pour rencontrer les responsables du club d'aviron.

Sur le bitume

Les Fondus du Macadam ont fait fondre le bitume de notre cité du 5 au 9 août. La place de l'Hôtel de Ville s'était transformée pour accueillir Ma bête noire, un cheval et un homme en cage, dans une volière géante.



DU 12 AVRIL AU 23 JUIN

Concours photo 2014 : les clichés sur la musique

Le concours photo 2014 a réuni quelque 40 photographies sur le thème de la musique. Le jury, composé d'Anne Foudral, artiste-peintre, Paul Pastor, photographe professionnel, Daniel Le Marc, Directeur de l'École de musique, et Matthieu Robin, photographe amateur et responsable accueil à l'office de Tourisme, s'est réuni le jeudi 24 juin pour sélectionner les dix premiers lauréats. Le jury est parvenu à un accord à l'unanimité pour ce classement qui répond aux critères énoncés dans le règlement : originalité du sujet et de la prise de vue, esthétisme d'ensemble et maîtrise technique.

Les photos des 10 premiers lauréats sont exposées jusqu'à la fin du mois d'août sur les grilles qui entourent le bâtiment où se trouvait l'ancienne banque de France.

1er PRIX : Alice Dossin



DR

Alice Dossin a remporté deux pass trois soirs pour le Montjoux Festival, un cours de photo avec un professionnel et de nombreux lots.

2e PRIX : Sara Galvin



DR

Sara Galvin a remporté une balade en voilier pour deux, un cours de photo avec un professionnel et de nombreux lots

3e PRIX : Maxime Meuret



DR

Maxime Meuret a remporté un cours de photo avec un professionnel et deux abonnements à la plage municipale et à la médiathèque.

FORMATION

Devenez animateur en obtenant votre BAFA !

Dès 17 ans, vous pouvez obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Ce diplôme vous permet de trouver un emploi dans l'animation auprès des 3-11 ans.

Son obtention se déroule en trois étapes : une session de formation générale, un stage pratique et une session d'approfondissement. L'IFAC vous accompagne et vous propose des formations en demi-pension à l'espace Grangette durant les vacances d'automne. Pour ceux qui débutent, deux sessions de formation générale se dérouleront du 18 au 25 octobre. Pour ceux qui souhaitent terminer leur formation, deux sessions d'approfondissement sont programmées du 27 octobre au 1er novembre. La première a pour thème *les nouvelles activités périscolaires*, la seconde présentera les activités manuelles et les activités de récupération. Et pour les stages, l'IFAC vous orientera.



© IFAC

Questions ? Démarche ? Inscription ? :

Réunion d'information le mardi 16 septembre à 18 h 30 à l'espace Grangette

L'accueil de l'Espace Grangette vous répond du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au 04 50 72 27 59.

www.bafa-bafd.net.

www.carrelumiere.fr

carrelumiere



Deux show-rooms
6, rue de Montréal - Ville-la-Grand
T. +33 (0)4 50 83 48 30
16, Bd. du Pré-Biollat - Anthy-sur-Léman
T. +33 (0)4 50 71 40 08
info@carrelumiere.fr

Cassina Kartell FLOS matière grise FOSCARINI calligaris MDF Ethnicraft Artemide

CHEMINÉES ROHART

199 route les Vouards Nord
74 140 Saint-Cergues

Depuis 20 ans, ***les plus grandes marques de cheminées, poêles à bois et granulés***

450 m² d'exposition



Tél. 04 50 85 25 70
e-mail : brifarohart@orange.fr
www.cheminees-rohart.fr
www.poele-haute-savoie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-19h
Le samedi : 9h-12h/14h-18h

ENVIRONNEMENT

Que deviennent vos déchets collectés ?


© Pierre Thirlet

Mercredi 8 octobre 2014 de 14 h à 16 h, visitez le centre de tri et l'usine d'incinération situés dans la Z.I. de Vongy.

• Inscription auprès du service Environnement au 04 50 17 08 28 ou directement sur le site Internet de la Ville du lundi 15 septembre au vendredi 3 octobre 2014.

JE RECYCLE, JE JARDINE, JE COMPOSTE !

Jeudi 2 octobre 2014 à 18 h, aux serres municipales, avenue de Saint-Disdille, assistez à la réunion publique sur le compostage domestique. Le principe y sera expliqué et vous pourrez retirer un composteur contre une caution de 15 €. Réservez-le en complétant le bulletin téléchargeable sur le site Internet de la Ville, et également disponible à l'accueil de la Mairie ou au service Environnement, du lundi 8 au vendredi 26 septembre.

• Pour toute information complémentaire, contactez le service Environnement au 04 50 17 08 28 ou s-watier@ville-thonon.fr.

CHIFFRE CLÉ

Parking

Les Thononais font preuve de civisme.

Entre 8 h 30 et 9 h en moyenne,

moins de 1 PV (procès verbal)
par jour est distribué en Zone verte

3,5 PV (procès verbal)
par jour pour la zone orange

JEUNESSE

Ne rêvez plus, voyagez !



Parce que les démarches pour entreprendre un départ à l'étranger sont souvent source de difficultés, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) met en place, pour la 8e année consécutive, le forum* Partir à l'étranger*. Rendez-vous le mercredi 8 octobre à l'espace Tully.

Plus de 20 professionnels et de nombreux jeunes voyageurs vous donnent les clés, les bons plans et tous les renseignements utiles pour organiser votre départ, que ce soit pour du volontariat, un job, un stage ou des études. L'ensemble des possibilités au départ, des financements et des dispositifs vous seront présentés. Un avant-goût d'évasion vous donnera envie de concrétiser votre projet : Etats-Unis, Japon, Brésil, Allemagne, Italie, Pologne et Sibérie (lac Baïkal)... se dévoilent à travers photographies, musiques et cuisines.

Les tables rondes

10 h 30 **Étudier à l'étranger**
11 h 30 **Faire un stage à l'étranger**
14 h 30 **Travailler à l'étranger**
15 h 30 **Se porter volontaire, intégrer un projet solidaire**
16 h 30 **Préparer son départ**

Informations pratiques

Forum Partir à l'étranger
Mercredi 8 octobre
10 h-12 h 30, 14 h-17 h
Espace Tully
Entrée libre
Renseignements auprès du BIJ au 04 50 26 22 23.

Stands et animations en ligne !

11 h, 14h, 16h **Cours de langue en ligne (ressources médiathèque)**
12 h, 15h **Blog de voyageurs**

TRANSPORT

Ne patientez plus sur la ligne A !



Cette ligne, qui va du Multiplex, en passant par Collonges, jusqu'à la Grangette en desservant entre autres Le Morillon, Les Harpes, Les Marmottés, les Hôpitaux du Léman, la place des Arts et le lycée de la Versoie, connaît une telle fréquentation qu'aux heures de pointe les bus sont souvent dédoublés. Le SIBAT (Syndicat Intercommunal des bus de l'agglomération de Thonon) a décidé d'augmenter la fréquence de passage des bus. Dès la rentrée, c'est un bus tous les quarts d'heure sur la ligne A.

Chiffres clés

+ 36 %
De trafic sur le réseau entre 2009 et 2013

+ 5,28 %
d'abonnement entre 2012 et 2013



UTILE

Réseau électrique
ERDF vous tient informé(e)


© médiathèque ERDF

Lorsque ERDF travaille sur les réseaux d'électricité, elle doit parfois programmer des coupures de courant. Ne vous laissez pas surprendre ! ERDF s'engage à prévenir tous les particuliers concernés par une coupure qui se seront préalablement inscrits à leur service d'information Prévenance-Travaux. Ce service, disponible grâce au partenariat d'ERDF avec la commune, est simple et totalement gratuit. Complétez le formulaire sur www.erdf-prevance.fr, et quelques jours avant la date programmée des travaux, vous recevrez un e-mail personnalisé qui vous informera de la date et de la durée prévue pour la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

ACTIVITÉ

À chacun son ticket

Culture ou sport, les tickets vous donnent accès à de nombreuses activités. Pour les vacances d'automne, un nouvel atelier de construction d'une maquette de barque du Léman, et d'une animation en théâtre d'ombres, est proposé aux enfants de 8 à 11 ans. Cet atelier sera animé par Julie Trézel, artiste diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette à Charleville-Mézières, et Emilie Clérino, médiatrice des musées. Côté sports, retrouvez tous ceux que vous aimez : judo, handball, athlétisme, natation, escalade, tir...

• Distribution du programme dans les écoles à partir du 30 septembre. Inscriptions aux activités : le 8 octobre à 7 h à la Maison des Sports pour les tickets Sports, 8 h à la salle Lémaniaz – à côté de la Maison des Sports – pour les tickets Culture.



AGENDA

Seniors : le bleu vous va si bien

Dans le cadre de la Semaine bleue*, Cap retraités, le foyer-logement* Les Ursules*, la Halte du Manège et le service Culture offrent un programme d'activités variées aux seniors.



Du lundi 13 au vendredi 17 octobre, de nombreuses animations vous sont proposées gratuitement. Le lundi fera la part belle aux ateliers de Cap'Retraités : équilibre de 10 h à 11 h au foyer-logement *les Ursules* et jeux mémoire de 14 h 30 à 15 h 30 au Château de Sonnaz. Le reste de la semaine, vous pourrez partager l'heure du conte avec des élèves de CP à la médiathèque et rencontrer, via skype, les retraités avignonnais participant à l'échange amical entre nos deux villes, avec l'aide du service Multimédia. Des conférences, à La Halte du Manège et au foyer-logement *Les Ursules*, vous présenteront l'artiste peintre Berthe Morisot ou encore la langue des signes. Le service Culture emmènera ses musées hors de leurs murs. *Le Léman* arrivera jusqu'au foyer *Les Ursules* le temps d'une présentation d'objets et d'un apéritif. Enfin, préparez-vous, comme chaque année, au traditionnel goûter dansant, le jeudi 16 octobre.

• Renseignements et inscriptions auprès de Cap Retraités au 04 50 71 00 12.

Programme complet disponible début octobre

*** Semaine nationale pour informer et sensibilier l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle).**

DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'Espace Tully, premier bâtiment communal concerné par le CPE (avec l'école de Létroz, photo p.11)

Respecter l'environnement en maîtrisant la consommation énergétique du patrimoine

La Ville s'est lancée depuis plusieurs années dans l'amélioration de son patrimoine bâti pour maîtriser la consommation et les dépenses liées à l'énergie. Elle a franchi une étape supplémentaire en globalisant et en harmonisant ses moyens d'amélioration et d'investissement dans un Contrat de performance énergétique (CPE).

Un audit énergétique a été réalisé en 2008 pour évaluer la consommation des 27 bâtiments communaux les plus importants. Des travaux d'amélioration des installations (chaufferie) ou des bâtiments (isolation) avaient été entrepris, principalement dans les écoles, sur une période de trois ans permettant des gains énergétiques. La commune a alors continué à valoriser ces travaux en bénéficiant de la vente de CEE.

Certificats d'économie d'énergie (CEE) : transformer les KWh économisés en euros

Ces certificats ont été mis en place au niveau national pour encourager les économies d'énergie. Chaque bien, équipement ou bâtiment est alors caractérisé par l'économie d'énergie qu'il génère sur la durée de l'action. Les économies sont évaluées en KWh et transformées en euros suivant un tarif défini. Les

rénovations les plus importantes ont été effectuées sur les bâtiments scolaires et le bénéfice énergétique a été immédiatement constaté. Le groupe scolaire Jules Ferry, l'école primaire des Arts et la Maison des Sports ont été rénovés en 2010 et 2011. Ces travaux ont permis, respectivement, une réduction de 35 % et 22 % de la consommation de gaz, soit une réduction de 23,5 % et 6,4 % sur la facture énergétique et enfin pour la Maison des Sports une réduction de 33 % sur la consommation de gaz, soit une réduction de 11,2 % sur la facture énergétique.

Un objectif global et une obligation de résultat

La Ville franchit une nouvelle étape en mettant en place le contrat de performance énergétique (CPE). La hausse du coût de l'énergie oblige la commune à rechercher des moyens de gestion plus performants que le simple contrat de maintenance des installations thermiques. Le CPE permet alors de disposer d'un contrat global pour la gestion des équipements et leur maintenance, l'achat de l'énergie (gaz) et la sensibilisation des utilisateurs (écoliers, enseignants et agents territoriaux) à adopter des éco-gestes. L'objectif d'un tel contrat est la réduction des dépenses énergétiques de 20 à 30 % (et donc les dépenses liées à l'énergie). « *Cette démarche est inscrite dans la loi Grenelle, qui incite toutes les Collectivités territoriales à engager une rénovation de son patrimoine pour réduire les consommations d'énergie. Les actions engagées antérieurement visaient déjà des réductions de consommation et donc de factures. Nous globalisons et renforçons cette politique* », précise Gilles Cairoli, Adjoint au Maire en charge du développement durable.

> ***Ce contrat a pour objectif de réduire la consommation énergétique du patrimoine communal de 27,5 % avec des engagements de résultat***

Un prestataire unique

L'entreprise IDEX Energies a été retenue à l'issue d'une procédure de dialogue compétitif, pour garantir une baisse des consommations de gaz de 27,55 % sur 35 bâtiments de la commune par rapport à la consommation de référence en assurant la fourniture de l'énergie, le gros entretien et le renouvellement. Pour les 59 bâtiments, elle effectuera la maintenance des installations techniques de chauffage, de ventilation, de climatisation et d'eau chaude sanitaire. IDEX Energies a programmé des travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments pour plus d'1,3 million d'euros. Les premiers travaux débuteront à compter de mi-septembre, avec notamment l'école de Létroz et l'Espace Tully.

En chiffres

Vente des Certificats d'Économie d'Énergie :

26 881 € pour 10,5 millions kWh économisés en 2009

22 343 € pour 5,2 millions kWh économisés en 2010

12,8 millions Kwh économisés en 2011 et qui doivent être vendus

Le CPE en chiffres

35 bâtiments concernés par la réduction des économies d'énergie

27,5 % de réduction des consommations d'énergie

59 bâtiments concernés par la maintenance (chauffage, ventilation, climatisation)

8 ans pour la durée du contrat



GENEVRAY

De nouvelles parcelles pour le jardin familial

Afin d'accueillir les nombreux jardiniers désireux de cultiver, le site du Genevray s'agrandit et proposera dès le printemps prochain une quarantaine de parcelles supplémentaires de 120 à 140 m².

La réalisation de ces nouvelles parcelles permet de redéfinir et d'adapter, selon les principes du développement durable, le programme d'aménagement. Dorénavant les clôtures entre les jardins seront supprimées, les points d'eau comme les abris de jardins seront mutualisés et l'accès à l'eau sera régulé grâce à une horloge d'asservissement. Pour le confort de tous les jardiniers, les allées des nouveaux jardins seront connectées aux allées des jardins existants, des emplacements seront réservés aux bennes pour les déchets verts et 26 places de stationnement supplémentaires seront réalisées aux abords du site. « *Nous répondons ainsi à la demande des Thononais de pouvoir bénéficier d'un tel espace de loisirs et de détente au cœur de la Ville* », précise Murielle Dominguez, Adjointe au Maire chargée du paysage, de la propreté urbaine et des ressources en eau. Les parcelles seront proposées aux demandeurs déjà en attente.



EN VILLE

Des quartiers pleins de vie !

Ateliers, partage, accompagnement… il y a tout près de chez vous !



Activité de l'espace famille : un temps bien-être organisé le 26 juin à l'espace du Morillon.

Le centre social interquartiers vous propose tout au long de l'année des temps festifs, des rencontres intergénérationnelles, des ateliers et des sorties en famille.
Pour toutes informations, vous pouvez contacter l'un des espaces de quartiers de la Ville.
Espace du Grand Châtelard : 04 50 81 36 76, Espace de Vongy : 04 50 17 08 97, Espace de Collonges : 04 50 70 04 82, Espace de la Versoie : 04 50 81 42 12, Espace du Morillon : 04 50 81 05 42, Espace de la Grangette : 04 50 71 00 91

Des ateliers pour vous accompagner

MAÎTRISER LA LANGUE FRANÇAISE

Besoin d'apprendre ou d'améliorer la maîtrise de la langue française ? Le centre social vous propose des ateliers d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme.

• Inscription et renseignements auprès de Amy BARRET au 04 50 81 42 12, du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h (sauf le jeudi matin).
Contact : amy.barret@ifac.asso.fr

TRIER SES PAPIERS ADMINISTRATIFS

Besoin d'aide pour classer au quotidien vos documents ? Des ateliers gratuits et sur inscription vous sont proposés par le centre social.

• Pour plus d'informations, contactez Caroline BARRE au 04 50 81 36 76 du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi matin)
Contact : caroline.barre@ifac.asso.fr
RDV le samedi 6 septembre au Forum des associations, pour vous présenter les activités proposées et vous inscrire.

CHERCHER UN EMPLOI

Les ateliers Techniques à la recherche d'emploi (TRE) démarrent dès la fin du mois de septembre tous les mardis et jeudis de 14 h à 16 h. Différents aspects de la recherche d'emploi, de la réalisation d'un curriculum vitae à l'accompagnement vers les structures publiques de l'emploi en passant par les outils de recherche, sont abordés pendant ces heures.

• Inscrivez-vous dans les espaces de quartiers au 04 50 81 42 12.

GRANGETTE

Des panneaux photovoltaïques sur la toiture rénovée de la Maison des Sports

La Maison des Sports, construite en 1969, présente une toiture vétuste avec de nombreuses infiltrations d'eau. À l'origine de la construction, la couverture avait été réalisée avec un complexe d'étanchéité auto-protégé par granulés minéraux. Il y a une trentaine d'années, cette toiture a été recouverte par une sur-toiture en bac acier. Le remplacement complet du complexe d'étanchéité auto-protégée et de la sur-toiture, avec une réfection du bardage en façade et en sous-face, va donc être réalisé. Ces travaux de rénovation seront accompagnés d'une pose de panneaux photovoltaïques. L'ensemble de ces aménagements permettra d'optimiser les consommations d'énergie sur le bâtiment ainsi que le confort des usagers. Ainsi 1 500 m² de panneaux (soit 836 panneaux, représentant une puissance de 100 kW) seront installés sur la toiture de 3 000 m².



Une démarche environnementale déjà engagée !

« *Depuis quelques années déjà, la commune utilise les Énergies renouvelables dans la rénovation ou la construction de ses bâtiments* », précise Alain Coone, Adjoint au Maire en charge de la voirie et des bâtiments communaux. La crèche des Petits pas Pillon bénéficie depuis 2008 d'une pompe à chaleur pour se chauffer en hiver, se climatiser en été ; et également, de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire tout comme la maison de quartier du Châtelard et le gymnase de Champagne. Pour ce dernier, des récupérateurs d'eaux pluviales pour l'alimentation des toilettes et une gestion technique centralisée pour la programmation du chauffage, de l'éclairage et de la ventilation en font un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale).

GRANGETTE



La toiture des tennis couverts de la Grangette fait peau neuve

Construits en 1984, les 1 490 m² de toiture n'ont jamais été remplacés. Aujourd'hui, elle présente de nombreuses fuites. La nouvelle couverture, refaite à l'identique, se compose de panneaux sandwich en tôle d'acier galvanisé prélaqué avec isolation thermique type polyuréthane. Les travaux démarreront mi-septembre pour un mois environ.

CONSEIL MUNICIPAL
EN BREF

Déménagement

L'éducation et la politique de la Ville avenue Saint François de Sales

Le service Éducation et Politique de la Ville ainsi que le Point Net et le Bureau d'Information Jeunesse respectivement situés à L'Etoile, à l'Espace Grangette et aux 67 Grand-Rue, dans des espaces en location, vont être accueillis dans les locaux communaux, situés 8 avenue Saint François de Sales, anciennement occupés par la Trésorerie municipale. L'estimation des travaux à réaliser pour pouvoir les accueillir est de 240 649 €.

Internet

Coup de pouce au numérique

La Ville a signé une convention avec la Région Rhône-Alpes dans le cadre du disposition Pass Numérique. Sur le constat qu'un tiers des foyers n'a pas accès à Internet en Rhône-Alpes et seulement une personne sur deux se dit compétente dans les usages numériques, la Région a mis en place ce Pass qui permet à tous citoyens de 18 ans et plus de bénéficiers d'un bon d'une valeur de 150 € échangeable dans un Espace Public Numérique labellisé par la Région. Ce bon représente 10 heures de formation aux usages du numérique.

Petite enfance

La future crèche de Tully

Pour permettre la réalisation de la crèche, le Conseil municipal, par délibération en date du 27 novembre 2013, a décidé l'acquisition, auprès de la société Chablais Habitat, au sein du programme immobilier « le Clos de la Chapelle » situé route de Tully, des locaux réservés à cette activité. Le Conseil municipal du 30 juillet 2014 a validé la proposition de donner la gestion de ce futur équipement petite enfance de 30 places à un gestionnaire privé ou associatif dans le cadre de la passation d'un marché pour une durée de 6 ans.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

les mercredis 24 septembre, 29 octobre et 19 novembre à 20h

URBANISME

Affichage publicitaire, de nouvelles règles !

L'affichage publicitaire, pour qu'il soit efficace et respectueux de notre environnement, doit répondre à des règles.

La Ville a décidé d'établir un règlement local de publicité afin d'équilibrer le paysage entre la préservation de notre cadre de vie et la promotion de l'activité économique. La loi Grenelle II en 2010 a remis en cause les règlements déjà établis jusqu'alors. Il aura fallu attendre des textes d'application de la nouvelle loi sortis en 2012 pour relancer l'élaboration d'un nouveau règlement local de publicité. « *L'adoption du règlement de publicité permettra de protéger et de mettre davantage en valeur les perspectives remarquables de nos paysages* », précise Gilles Joly, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement.

Des règles d'harmonisation et de réduction des nuisances

La Ville a fixé des objectifs visant, en particulier, à réduire considérablement le nombre de grands panneaux publicitaires qui jalonnent les axes urbains. Ce règlement concernera également les enseignes qui devront mieux s'intégrer aux façades des immeubles sur lesquelles elles sont apposées en agissant sur leur format, leur positionnement ou sur la qualité des matériaux. Enfin il prendra des dispositions pour diminuer les nuisances lumineuses et sonores des dispositifs.



BIJ

Cette année, je me fais accompagner

Le bureau information jeunesse (BIJ) vous informe, gratuitement et de façon anonyme, et vous accompagne sur tous vos projets.

Études, stage, volontariat, loisirs, santé, logement, international... le BIJ vous informe dans tous les domaines et vous oriente ensuite vers les spécialistes adéquats.

Soutien et valorisation des initiatives

Pour partir à l'étranger : un forum (cf. article dans Express), des bourses pour les 16-25 ans, un accompagnement de projets européens (Eurodesk) et internationaux, vous sont proposés. L'opération jobs d'été vous permettra de rencontrer des employeurs. Avec l'opération Roulez Jeunesse, une bourse peut vous être allouée pour passer le BSR ou la conduite accompagnée, et une journée grand public sur la prévention routière est organisée. Des ateliers menés par une équipe pluridisciplinaire sur l'estime de soi sont proposés dans les collèges et lycées. Enfin, grâce à l'espace initiative jeune, montez et valorisez votre projet (expositions) au sein des locaux du BIJ.

Informations pratiques

Bureau information jeunesse (BIJ)
67 Grande Rue, 74200 Thonon-les-Bains
Tél. : 04 50 26 22 23- bij@ville-thonon.fr
http://bij.ville-thonon.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13 h à 17 h.
Mercredi : de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h.



le 11 juillet, les jeunes ont participé à la séance photo pour le Bij avec Franck Cortot.

SOCIAL

Prochaine ouverture de la résidence sociale intercommunale

Une réflexion de longue date était menée sur la nécessité d'une résidence sociale sur le territoire du Chablais. Grâce à la mobilisation des trois communes de Thonon, Évian et Publier, cette résidence est en cours de construction et ouvrira ses portes en fin d'année 2014.

« *Cette résidence est une réponse à de nombreux besoins de logement temporaire, que ce soit pour des raisons sociales, de travail ou d'arrivée dans la région. Les personnes accueillies répondent à certains critères. L'admission dans ces logements se fait via une commission d'attribution* », souligne Charles Riéra, Adjoint au Maire en charge de la politique de la Ville et de la jeunesse et président de l'OPH Léman Habitat.

Une résidence neuve à Publier

Cette résidence est construite sur la commune de Publier. À proximité immédiate des commerces, des entreprises, des écoles et d'un arrêt de bus. Elle offre un accès facile aux communes de Thonon et d'Évian. Elle comprend trois bâtiments, reliés par une coursive abritée, qui regroupent 52 logements dont 21 T1, 28 T1 bis et 3 T3, dont un est destiné au gestionnaire de cette résidence. Les bâtiments répondent aux normes environnementales grâce à une isolation extérieure performante, à la compacité du bâti et à une bonne orientation sud-est ou sud-ouest. L'eau chaude et le chauffage sont collectifs. À l'extérieur, un parking de 55 places dont 3 PMR borde les bâtiments. Un bureau d'accueil et un lieu de vie se trouvent au centre de la résidence. L'OPH Léman Habitat est le maître d'ouvrage de l'opération, qui sera ensuite gérée par le gestionnaire AATES (Association d'accueil temporaire des étudiants et des stagiaires).



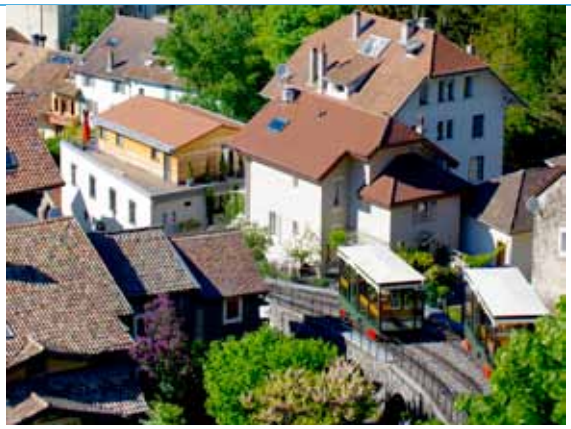
Qui peut être accueilli ?

- des jeunes de moins de 30 ans en activité, apprentissage ou formation professionnelle ;
- des salariés du secteur assujetti « d'action logement » (comme le 1 % patronal), mobilité professionnelle nécessitant un logement temporaire meublé (ex : intérimaire, saisonnier, salarié en formation…) ou ayant des difficultés particulières d'accès ou de maintien dans un logement ;
- des personnes en difficulté pour qui le lien social est une nécessité (ex : famille monoparentale, femmes victimes de violences…).

URBANISME

Les travaux de vos toits et façades peuvent être subventionnés

La Ville a décidé d'étendre le périmètre des attributions de subventions et d'augmenter les taux de sa participation.



Depuis plus de dix-sept ans et sous certaines conditions, la commune octroie aux particuliers propriétaires d'immeubles des subventions pour des travaux de ravalement des façades. Les élus souhaitent préserver le patrimoine ancien qui fait l'identité de la commune et embellir notamment les axes principaux d'entrées de ville. Au fur et à mesure, le périmètre s'est étendu. Les toitures des maisons traditionnelles du hameau de Rives ont pu être ainsi subventionnées sous certaines conditions. Depuis début août, en plus du centre ancien et des hameaux, des avenues du Général de Gaulle et de Genève, des Vallées et de la Dranse, les propriétaires situés dans un ensemble urbain remarquable repéré au PLU peuvent solliciter une subvention pour des travaux de ravalement des façades ou de changement de couverture. Il s'agit des secteurs des avenues de la Dent d'Oche, des Allinges ou des Trolliettes ainsi que les entrées de ville : avenues d'Évian et Jules Ferry, début de l'avenue de Sénévulaz, avenue de Ripaille. « *L'extension du périmètre prouve que notre attention pour le patrimoine bâti et l'excellence environnementale vont de pair* », explique Gilles Joly, Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et de l'environnement.

Augmentation des taux de subventions

Depuis juillet, le taux de subvention a été revu à la hausse. Ainsi, une simple réfection de peinture est subventionnée 15 €/m², une réfection totale (nouvel enduit + peinture) et un ravalement avec isolation par l'extérieur sont subventionnés à 30 €/m² et le financement d'une toiture en tuiles écailles (tout le périmètre) ou canal (Rives) à 15 €/m². La subvention est plafonnée à 5 000 € par bâtiment pour un ravalement de façade, 2 000 € pour les toitures des bâtiments situés dans un ensemble urbain remarquable à condition d'employer une tuile plate à petit moule, une tuile plate écaille (ou une tuile canal pour les toitures de Rives).

RENAULT THONON VOUS PRÉSENTE
VOTRE NOUVEAU SHOW-ROOM



Découvrez de nouveaux espaces :
Espace multimedia (wi-fi, Ipad, TV)
Zones : Passion, Renault Sport et Actu

RENAULT THONON
1, rue du Pamphiot - Croisée d'Anthy
74200 THONON LES BAINS
Téléphone : 04 50 26 74 00
+ de 500 véhicules d'occasion disponibles sur www.renault-thonon.fr

Léman Habitat
Office Public de l'Habitat de Thonon-les-Bains
SGS

votre logement à THONON LES BAINS
«Le Clos du Levant»
TYPE 5 Duplex - à partir de 195.000 € *
Libre - 93 m2 habitables

* Estimation des Domaines

4 chambres
1 séjour + cuisine
Grenier et 2 balcons



Dossier d'information à retirer à l'accueil de
Léman-Habitat ou dans une agence de secteur.



www.leman-habitat.com
courriel : leman-habitat@leman-habitat.com
téléphone : 04.50.83.03.03

BODRUM
spécialités turques / kebab / pizza
buffet à volonté



Ouvert 7 jours/7
Sur place ou à l'emporter

5 b Avenue d'Evian
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 09 73 57 14 72

SARL GASPARINI
Maçonnerie - Béton armé



Tél : 04 50 71 25 26
Fax : 04 50 71 65 57
E-mail : sarl.gasparini@wanadoo.fr

Siège social :
30, avenue des Genevriers
Z.I VONGY
74 200 THONON-LES-BAINS

BETEND DECURNINGE
LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES
AUTOMOBILES



22, Avenue des Vallées - THONON
(Sortie n°1 du contournement)
04 50 26 12 44



DOSSIER

RYTHMES SCOLAIRES, TRAVAUX, ÉDUCATION

Quel avenir pour nos écoles ?

La Ville compte neuf groupes scolaires primaires qui prévoient d'accueillir quelque 2 501 élèves pour cette rentrée pleine de nouveautés ! Avec l'application de la réforme des rythmes scolaires, les enfants voient leur journée d'école restructurée par de nouveaux horaires et de nouvelles activités. Certains vont connaître aussi des changements liés aux travaux d'agrandissement qui démarrent dès cet hiver au Morillon.

Le 2 septembre, les enfants reprendront le chemin de l'école. Un nouveau rythme à prendre pour tous avec la mise en place de la réforme. « *La Ville applique la nouvelle organisation du temps scolaire imposée par le gouvernement pour cette rentrée après une année de concertation et de réflexion avec les parents d'élèves* » explique Astrid Baud-Roche, Adjointe au Maire chargée de l'éducation. « *Des décisions primordiales ont été prises, notamment sur le choix de la cinquième matinée supplémentaire. 89 % des parents d'élèves ont été favorables à la demi-journée du mercredi matin plutôt qu'à celle du samedi matin* », précise Astrid Baud-Roche.

Nouveaux horaires, nouvelles activités : la réforme démarre à la rentrée

La réforme des rythmes scolaires est issue du constat que les enfants, en France, avaient des journées d'école plus longues



Activité périscolaire danse hip-hop, à l'école du Morillon

Réforme des rythmes scolaires
Inscription pour les ateliers de la pause méridienne
Du mardi 2 au vendredi 12 septembre

Chiffres clés

- **2 501** élèves attendus à l'école en 2014
- **9** écoles
- **96** classes + **3** classes pour l'inclusion scolaire pour 2014/2015
- **21** millions d'euros d'investissement pour la rénovation des écoles

et plus chargées ainsi que le nombre de jours d'école le plus faible des 34 pays de l'OCDE (144 jours contre 187 en moyenne). Cette nouvelle organisation du temps scolaire doit alors répondre à un objectif pédagogique : permettre aux enfants de mieux apprendre. Le principe est de favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, là où les écoliers sont le plus attentifs et de bénéficier de cinq matinées au lieu de quatre.

Un temps d'accueil gratuit

Les nouveaux horaires d'école ont été adoptés lors du Conseil municipal du 21 mai et validés par le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) le 16 juin. La matinée se déroule de 8 h 45 à 11 h 45 et l'après-midi de 14 h à 16 h 15. Les écoliers se rendront en classe le mercredi matin. L'accueil périscolaire sera ouvert dans toutes les écoles dès 7 h 30 et jusqu'à 18 h 30 (sauf le mercredi après-midi) aux mêmes tarifs pratiqués depuis 2012. D'autres nouveautés gratuites ont été décidées par la commune. Un temps de liaison d'un quart d'heure avant et après la classe permettra que l'entrée et la sortie des enfants s'effectuent dans le calme et donnera plus de souplesse aux parents. Les enfants peuvent donc se rendre dès 8 h 30 et repartir jusqu'à 12 h de l'école et revenir dès 13 h 50 pour repartir à 16 h 30. Les jeunes enfants externes de maternelle, qui ont besoin de faire la sieste, pourront être accueillis dès 13 h par les agents municipaux spécialisés (ATSEM). Enfin, le transfert, de l'école vers le centre de loisirs pour les enfants inscrits le mercredi après-midi, sera assuré gratuitement.

> ***Mieux organiser le temps scolaire pour mieux apprendre.***

Sur la pause méridienne, les ateliers pédagogiques

La Ville, en concertation avec les associations de parents d'élèves, a fait le choix pour le créneau méridien (13 h à 14 h) de proposer aux enfants des ateliers aux activités douces excepté pour les maternelles, pour qui, la sieste reste un moment essentiel. L'IFAC (Institut de formation d'animation et de conseil) gère ces ateliers. 14 intervenants extérieurs, choisis pour leurs qualités pédagogiques, interviendront dans ces ateliers spécifiques (gym douce, création de bijoux, vidéo, échecs, secourisme, modélisme, photo...) qui seront déclinés en cinq cycles. Les animateurs bénéficient tous de formations et d'un accompagnement professionnel. De plus, dans chaque école, un Espace Ludique composé de jeux de société, d'une malle de déguisements, de coloriages.... ainsi qu'un Espace Bulle de détente, sont proposés aux enfants pour leur accorder s'ils le souhaitent des temps de repos, et la possibilité de « ne rien faire ». Tout au long de l'année, des partenaires tels la Maison



des Arts, les associations sportives, viendront étoffer cette programmation. Pour faciliter l'organisation, les enfants doivent s'inscrire dans l'activité de leur choix.

Après l'école, les activités sportives et culturelles

L'offre d'activités périscolaires s'enrichit pour les activités de 16 h 30 à 18 h 30 (payant) avec notamment l'intervention d'éducateurs sportifs diplômés, employés par les associations sportives thononaises partenaires de la commune. Les activités culturelles seront, quant à elles, proposées en lien avec les structures municipales et associations (Maison des Arts, EMTL, Médiathèque…). L'étude surveillée, toujours gratuite, se déroulera de 17 h 30 à 18 h 30. On notera que l'école municipale des sports propose toujours ses activités pluridisciplinaires le mercredi de 15 h à 17 h. Au programme : foot US (flag), natation, handball, judo, escrime, athlétisme, ski de fond, rugby et basket. Les inscriptions sont ouvertes et vous pourrez retrouver l'EMS au Forum sport, culture, loisirs le samedi 6 septembre.

Des écoles restructurées, réhabilitées, accessibles à tous

Cette nouvelle rentrée est également placée sous le signe de la restructuration des bâtiments. En effet, l'accroissement de la population engendre une augmentation du nombre d'élèves. Les prévisions d'ici 2017 sont de plus 550 élèves dans les écoles de Thonon. « *La Ville a mis en place un programme de restructuration et d'agrandissement pour les écoles existantes d'une importance historique : un plan d'investissement de 21 millions d'euros a été décidé* », développe Astrid Baud-Roche. La première concernée, l'école du Morillon, sera rénovée dès cet hiver. Les travaux pour les autres groupes scolaires démarreront à l'été 2015 pour qu'à la rentrée 2017, l'ensemble des groupes scolaires s'ouvrent en ayant fait peau neuve. La mise aux normes pour l'accessibilité sera effectuée sur l'ensemble des établissements.



Les nouveaux horaires de la réforme des rythmes scolaires

Du lundi au vendredi (mercredi matin uniquement)

- *7 h 30-8 h 30 : activités périscolaires (payant)*
- *8 h 30-8 h 45 : temps de liaison*

- *Classe : 8 h 45 à 11 h 45*
- *11 h 45-12 h : temps de liaison*
- *12 h-13 h : restauration*
- *13 h-13 h 50 : activités périscolaires gratuites (ou sieste pour les maternelles)*
- *13 h 50-14 h : temps de liaison*

- *Classe : 14 h à 16 h 15*
- *16 h 15-16 h 30 : temps de liaison*
- *16 h 30-18 h 30 : activités périscolaires (payant)*
- *17 h 30-18 h 30 : espace devoir (gratuit)*

Les ateliers gratuits, sur inscription, sont proposés sur la pause méridienne.

L'école du Morillon, rénovation immédiate

Les aménagements de l'école du Morillon, qui accueille 360 élèves à la rentrée, répondent à une double problématique. Les dimensions du restaurant ne permettent plus à tous les enfants inscrits de déjeuner dans de bonnes conditions. Cet espace ne favorise plus, non plus, les flux et la qualité de vie. Son fonctionnement devait donc être amélioré. Un nouveau restaurant agrandi sera construit dans la cour de l'école. Une classe sera ouverte à la rentrée dans un préfabriqué de manière temporaire et quatre classes supplémentaires (deux pour la maternelle, deux pour l'élémentaire) seront aménagées dans l'établissement. La partie administration sera également restructurée. L'ensemble de ces travaux débutera début janvier et se terminera pour la rentrée 2015. Les travaux seront sécurisés pour permettre aux enfants de disposer de la totalité de la cour en toute quiétude.

> suite page 20

> suite de la page 19

Le groupe scolaire du Châtelard : une nouvelle école !

Le groupe scolaire du Châtelard va connaître une restructuration majeure, à la fois fonctionnelle, environnementale et technique. Le bâtiment actuel accueillant les maternelles sera démoli. Au bâtiment élémentaire existant sera ajoutée une aile neuve, où seront installés les maternelles au rez-de-chaussée, et les élémentaires au premier étage. D'autres espaces seront réservés aux adultes (salles de réunion, salles des maîtres...) ainsi qu'au logement du concierge. Le restaurant scolaire sera déplacé et agrandi. Enfin, un bâtiment annexe, accueillant la BCD (Bibliothèque centre documentaire), les activités loisirs et sportives, sera créé. Une aire de stationnement et un dépose-minute devant l'établissement seront aménagés.



Perspective du groupe scolaire du Châtelard

La Grangette et Jules Ferry, agrandissement et amélioration de la qualité de vie

Dans le programme de réhabilitation pour la Grangette, la partie élémentaire est peu concernée par les travaux. Ce sont les locaux qui accueillent les maternelles qui vont être agrandis (trois classes supplémentaires dont une classe créée dès cette rentrée) et réhabilités. Le restaurant sera également agrandi et déplacé au rez-de-chaussée. Un bâtiment effectuant la jonction entre le bâtiment maternelle et élémentaire est prévu ainsi que l'intégration des activités périscolaires. Enfin, le restaurant ainsi que les espaces périscolaires du groupe Jules Ferry avaient, eux aussi, une capacité d'accueil insuffisante. Une amélioration des fonctions, de la circulation et de la qualité de vie notamment pour la partie élémentaire sera effectuée. La cour maternelle sera restructurée et le gymnase vétuste sera reconstruit.



Perspective du Groupe scolaire Jules Ferry



Perspective du Groupe scolaire La Grangette

Un dico pour grandir

Pour la troisième année consécutive, tous les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire pour leur entrée en 6e. La remise s'est effectuée à l'Espace Tully, le jeudi 3 juillet.



Calendrier des travaux

Hiver 2014 École du Morillon
Été 2015 les groupes scolaires du Châtelard, Jules Ferry et la Grangette
Rentrée 2017 Les écoles ouvrent restructurées et réhabilitées

L'ESL RECRUTE !



Vous êtes motivé(e) par l'alternance ?
Les entreprises nous font confiance !

DES POSTES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
en BAC +2,BAC +3 et BAC +4

- Le **BTS** Assistant de Gestion PME PMI (AG)
- Le **BTS** Management des Unités Commerciales (MUC)
- Le Titre **Responsable de Développement Marketing et Vente**, Titre RNCP de niveau II - Bac+3 - en cours de renouvellement (équivalent Licence professionnelle) en partenariat avec Ecoris.

NOUVEAU SUR THONON DEPUIS LA RENTREE 2013

- Le **Master I Responsable de Centre de Profit et de Business Unit**, titre inscrit au RNCP niveau II - Bac+4 en partenariat avec Ecoris.

DES FORMATION EN SANTE ET SOCIAL

Préparation aux Concours

- IFSI
- Educateur spécialisé et Jeunes enfants

D.U Pratiques des soins en hydrothérapie

- C.A.F.A.S.T Certificat d'Aptitude à la Fonction d'Agent de Service Thermal
- D.A.S.T Diplome d'Aide Soignant Thermal

L'Ecole Supérieure du Léman *est située à Thonon les bains sur les rives du Lac Léman, à deux pas de la Suisse, de Genève et de Lausanne dans une région dynamique et prospère.*

Contact : Béatrice POUTOUT
Ecole Supérieure du Léman
18 bis, avenue Jules Ferry - CS-30100, 74207 Thonon Les Bains Cedex
Tél/Fax : 04 50 71 90 10 - Mob : 06 74 67 71 95
mail : contact@eslthonon.fr - www.eslthonon.fr

facebook
twitter



STORES
VOLETS
FENÊTRES
PORTES
PORTAILS
PERGOLAS

CHABLAIS STORES FERMETURES

5 rue des Fourches - 74 500 AMPHION-LES-BAINS
Tél : 04 50 70 07 87 (en face CC Cora)
email : chablaisstores@wanadoo.fr http://komilfochablais.com

Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et sur RDV.

AMÉNAGEMENTS

Le point sur les travaux

1 CHEMIN DES HARPES ET RUE CHARLES BUET

La résidence Couleur Léman en cours de construction au 18 chemin des Harpes a nécessité la poursuite, sur 350 mètres, du renouvellement et du renforcement du réseau d'eau potable actuel, pour partie réalisé en acier galvanisé. La défense incendie de ce secteur sera également renforcée. Dans l'emprise de cet aménagement, une extension du réseau d'eaux usées sera réalisée, rue Charles Buet sur 160 mètres. Parallèlement, un réseau d'eaux pluviales sera créé chemin des Harpes sur 148 mètres pour améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement issues des voiries du chemin des Harpes et de la rue Charles Buet. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux effectués en décembre 2013, et qui ont permis la création d'un bassin enterré (contenance 52 m³) de stockage et d'infiltration des eaux de ruissellement de voirie. Le montant de ces travaux est estimé à 128 850 €. Ils ont démarré le 15 juillet et se poursuivront jusqu'à la fin octobre.



2 AVENUE DE SAINT-DISDILLE

Dans la continuité des travaux engagés en 2009, la Ville poursuit l'aménagement de l'avenue de Saint-Disdille (Tranche 3) entre le chemin de la Forêt et l'avenue du Champ Bochard. Au cours de cet hiver, les travaux d'enfouissement de réseaux secs et de mise en place de 20 nouveaux candélabres ont été effectués sur ce tronçon de voie. Cet automne, démarrera l'aménagement de la voirie afin de prolonger le trottoir mixte piétons-cycles. Ce dernier permettra d'achever la desserte de l'ensemble du secteur pour les modes doux de circulation et d'assurer la continuité des aménagements dévolus aux cycles entre le port de Rives, le parc de la Châtaigneraie et l'avenue de Ripaille. Le montant des travaux de voirie pour l'automne est estimé à 810 000 €.

UN NOUVEAU GIRATOIRE

Cette tranche de travaux se poursuivra, dès début 2015, par la création d'un giratoire au carrefour formé par l'avenue de Saint-Disdille et l'avenue du Champ Bochard. Il desservira notamment la future voie d'accès à la zone d'activités de Champ Dunand.

3 RUES DES PEUPLIERS ET DE L'ÉTANG

La Ville procède à la requalification complète de la rue des Peupliers et de la rue de l'Étang ainsi qu'à l'enfouissement des réseaux secs correspondants. Préalablement à ces travaux, le service Eaux et Assainissement effectue la réhabilitation du réseau d'eaux usées (travaux sans tranchée sur 264 mètres) et le renforcement du collecteur d'eaux pluviales sur 300 mètres. Le montant prévisionnel de ces aménagements s'élève à 970 000 € pour la voirie et 252 600 € pour l'assainissement. Les travaux de terrassement se déroulent du 8 septembre au 28 novembre 2014 pour les réseaux humides. Ceux de la voirie débuteront le 5 janvier 2015, pour une durée prévisionnelle de 6 mois.

ENVIRONNEMENT

Je donne une seconde chance à mon verre

Je m'en sépare au point de collecte



10 EMBALLAGES ET C'EST GAGNÉ !

Le mercredi 15 octobre vous apportez au moins 10 emballages en verre sur le point de collecte de la médiathèque et vous repartez avec un lot en matière recyclée et une bouteille en verre d'eau de Thonon. De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, donnez une seconde vie à votre verre ! Du 14 au 18 octobre, à la médiathèque, retrouvez en accès libre l'animation « *Les bouteilles deviennent instrument, tendez l'oreille !* » et l'exposition sur le thème du verre dans le hall.

ENVIRONNEMENT

Des arbres et des haies élagués pour la sécurité de tous



Les arbres et les haies dans vos propriétés doivent respecter certaines règles quant à leur hauteur et leur développement, conformément à l'arrêté municipal du 14 juin 2004. En effet, les branches et les racines ne doivent pas gêner les usagers des voies de circulation et permettre la visibilité des dispositifs de signalisation routière, ce qui est essentiel notamment pour les agents assurant la collecte des ordures ménagères. Elles doivent être coupées en conséquence. À défaut, la commune peut effectuer d'office les opérations d'élagage au frais des propriétaires, après mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet.

• Pour tout renseignement, contactez le service Environnement au 04 50 17 08 28

SENIORS

La Halte du Manège fait sa rentrée et son plein de nouveautés

La Halte du Manège est une structure culturelle et de loisirs pour les seniors de plus de 55 ans, gérée par le CCAS (Centre communal d'action sociale). Dans un environnement convivial, elle propose des activités culturelles, artistiques et sportives tout au long de l'année. Des conférences, des sorties et des stages... complètent les ateliers et les cours. Pour cette rentrée, des nouveautés étoffent le programme : cours de danse le lundi après-midi, cours d'anglais débutant le jeudi matin, atelier tricot et cours de yoga avancé le jeudi après-midi, atelier d'écriture le vendredi matin, cours d'aquarelle le premier mercredi du mois et rencontre d'histoire de l'art, le deuxième mercredi du mois.


© Franck Cortot

Informations pratiques

Halte du Manège
8, impasse du manège
04 50 71 18 56
www.ville-thonon.fr
Journée portes ouvertes le vendredi 12 septembre de 14 h à 16 h 30. Rencontrez les intervenants et inscrivez-vous aux différentes activités (sous réserve des places disponibles).
La Halte du manège sera présente au Forum sport, culture, loisirs avec Cap retraités.

En chiffres saison 2013/2014

568 adhérents
284 adhérents ont suivi les 10 cours payants
20 conférences offertes.

VIE PRATIQUE

Médiathèque : 10 (bonnes) raisons de s'abonner !

Livres, BD, CD, DVD... empruntez jusqu'à 16 documents à la fois, prolongez-les, gérez votre compte et faites votre recherche documentaire à distance via le portail Internet de la médiathèque et profitez des services en ligne : de nombreuses revues, films, concerts, documentaires, jeux et cours de langues... sont accessibles à partir de chez vous. Grâce à votre abonnement, à la Médiathèque, vous pouvez aussi bénéficier gratuitement du WiFi, d'une heure de connexion Internet par jour sur les postes de l'espace multimédia, du stockage de fichiers, d'un accès aux logiciels de bureautique et de la possibilité d'imprimer.
La médiathèque est ouverte le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 10 h à 18 h 30 en continu et le jeudi de 9 h à 12 h.
Renseignements au 04 50 71 79 61 ou sur le portail mediatheque.ville-thonon.fr

En chiffres (en 2013)

+ 8,5 % d'abonnés actifs + 49 % de visites sur le portail médiathèque

MÉTIER

Emmanuelle Lanternier
Responsable de la Banque de données urbaines (BDU)



Quel métier se cache derrière les termes BDU (Banque de données urbaines) ou encore SIG (Système d'informations géographiques) ? Emmanuelle, Caroline et Jean gèrent toutes les données géographiques permettant d'analyser le territoire et de rédiger les projets de la Ville. Le Système d'informations géographiques a pour vocation de mettre en relation des données cartographiques et spatiales (plans des réseaux, cadastre...) avec des données « alphanumériques » (diamètres des canalisations, adresses des bâtiments, coordonnées des périmètres...) de manière à produire des données « intelligentes ». « *Nous traitons de nombreuses informations, comme le nombre de kilomètres d'un réseau, l'implantation des nouveaux bâtiments, le diamètre des canalisations mais également des adresses, des voies, la gestion de l'espace public... La qualité de l'information est primordiale. Sans une donnée exacte et correcte, nous ne pouvons pas travailler* », explique Emmanuelle, responsable du service. « *Nous devons ainsi bien appréhender les autres métiers de la Ville, comprendre leurs contraintes et leur technicité* », poursuit-elle.

> *La connaissance géographique de notre territoire est possible grâce à un travail rigoureux et collaboratif*

Que font-ils de ces données ? Ils produisent des plans ou extraient des données afin de rédiger des rapports pour les services et les fournissent à d'autres prestataires, comme l'Insee pour le recensement ou Viamichelin et TomTom pour alimenter et mettre à jour leur bases de données cartographiques. « *Nous relevons de nombreux défis. Derrière les demandes les plus simples se cache souvent une certaine complexité. Nous devons aussi être réactifs, nous accompagnons des projets d'envergure. Nous avons remis 15 cartes pour le PLU, par exemple.* » La BDU est donc à la croisée de tous les services : la transversalité n'a jamais autant pris sens.

SI services à la personne

- Garde d'enfants de plus de 3 ans,
- Ménage,
- Repassage,
- Bricolage,
- Jardinage,
- Aide aux repas,
- Aide au soutien scolaire à domicile,
- Accompagnement en sorties, etc.

- 50 % DÉDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS SOUMIS À CONDITIONS

SORTEZ TRANQUILLE, ON S'OCCUPE DE VOUS !

Contactez-nous au **04 50 72 11 26** (9 h - 12 h du lundi au vendredi)
ou **atoutservices281@gmail.com**

Nos professionnels sont à votre écoute et répondent à vos besoins

ATOUT Services
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE
Depuis + de 3 ans dans le Chablais
L'Amaryllis - 25, route de Tully - 74200 Thonon

- Association affiliée au réseau UNA
- Association loi de 1901 avec agrément simple : 01/07/10F/074/S/055
- Siret : 523 094 050 00029



Votre maison de retraite
Korian L'Esconda,
Pour un bien-être estival.

une maison de retraite KORIAN L'ESCONDA

Korian L'Esconda
8 Avenue de Thuyset
THONON-LES-BAINS
04 50 74 29 29

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

Tron assurances

www.assurancestron.fr

THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 26 28 28

ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 00 75

GENERALI Solutions d'assurances

CAP OR
Achat Bijoux Or & Argent
www.capor.fr
Bijoux cassés, dépareillés
pièces en or et argent, vieil or



THONON-LES BAINS (74)
04 50 17 35 63
Cour intérieure

AIX-LES-BAINS (73)
04 79 34 41 62
1er étage gauche n°2

Entreprise Familiale Savoyarde

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE
HORTICULTURE GÉNÉRALE
FLEURISTE DÉCORATEUR

AGNAIRE
20, AVENUE DES ALLINGES
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 71 18 95
Fax 04 50 71 64 98

Plantation
Entretien
Aménagement de Jardin

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX • REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

LES MENUISIERS PÉVÉCISTES deceuninck®



- FENÊTRES
- VOLETS
- PORTES D'ENTRÉE
- PORTES BLINDÉES
- PORTES DE GARAGE
- PORTAILS
- GARDE-CORPS

PVC ALUMINIUM

THONON
20 RUE PAMPHIOT/MARCLAZ
AU DESSUS D'INTERSPORT
74200 THONON LES BAINS
04.50.76.71.62

ANNEMASSE
56 ROUTE
D'ETREMBIERES
74100 ANNEMASSE
04.50.37.13.87

Emails : ferma.t@orange.fr / ferma74@orange.fr

Site : www.menuisierspevecistes.com
Facebook : Deceuninck Thonon Annemasse

MAJORITÉ MUNICIPALE

Protection de l'environnement : *Thonon en pole position*

Une démarche exemplaire

Au conseil municipal de juin, la conseillère écologiste Elisabeth Charmot, a demandé d'agir contre la pollution atmosphérique citant des chiffres de l'organisation mondiale de la santé ou faisant des comparaisons avec Rome ou Londres.

Nous avons essayé de la rassurer, de façon un peu humoristique, en lui confirmant que nous n'avions pas de responsabilité dans la pollution atmosphérique mondiale, européenne, nationale ou lémanique.

Nous lui avons surtout rappelé que Thonon a une démarche exemplaire en matière de surveillance de la pollution de l'air, puisque nous avons sur notre territoire une station d'analyse unique sur la rive française du Léman qui permet de transmettre de nombreuses données au réseau national. Nous avons modernisé nos équipements, dont l'usine d'incinération, afin que nos rejets aient le plus faible impact sur l'environnement et nous n'avons pas d'industrie avec des rejets polluants.

Nous sommes vigilants pour mettre en place, chaque fois que cela est possible, des procédés permettant l'utilisation d'énergies renouvelables dans la rénovation ou la construction de nos équipements et nous nous sommes engagés dans une politique volontariste pour maitriser nos dépenses d'énergie. De même, pour l'entretien de nos parcs publics, espaces verts et fleuris nous n'utilisons plus de produits chimiques, privilégiant ainsi des « procédés éco-raisonnés ».

En conclusion, nous lui avons donc rappelé que vouloir réduire à la ville de Thonon un problème très généraliste dont l'origine peut venir d'autres parties de l'Europe est pour le moins exagéré.

Festivités estivales

Si le temps a été très mitigé durant la période estivale, les nombreuses festivités organisées à Thonon ont remporté un franc succès à l'image des Fondus du Macadam qui ont enchanté un très large public. Chacun a ainsi pu apprécier la diversité et la qualité des différentes manifestations organisés à Thonon au cours des derniers mois.

Majorité municipale

OPPOSITION MUNICIPALE

Pollution atmosphérique, *réchauffement climatique, agissons !*

Prendre la mesure de nos responsabilités

Lors du Conseil municipal du 25 juin, nous avons interpellé le maire sur le niveau très élevé des pollutions atmosphériques relevées par l'Organisation Mondiale de la Santé dans le bassin lémanique et donc à Thonon. Comme nos concitoyens, nous sommes préoccupés par les impacts sanitaires et environnementaux de ces nuisances et avons demandé quelles mesures il comptait prendre.

En réponse : « *Thonon n'a pas de responsabilité dans la pollution atmosphérique mondiale (...) ou tout simplement lémanique.* » Cette réponse témoigne d'un manque de clairvoyance. Au contraire du maire, nous pensons qu'en développant des alternatives crédibles à la voiture, en diminuant la consommation énergétique de nos bâtiments, nous pouvons réduire la pollution dans notre ville et contribuer à cet enjeu mondial.

Engager un plan ambitieux pour changer d'ère

Nous demandons régulièrement des actions en faveur de la réduction des consommations énergétiques et des émissions de polluants.

Plusieurs décisions récentes ont été des occasions manquées de participer activement et en responsabilité à l'impératif environnemental : le « plan façade » adopté au conseil du 30 juillet aurait dû comporter un volet marqué sur l'isolation des façades, les ambitions pour l'isolation des bâtiments municipaux demeurent insuffisantes, les actions pour encourager les alternatives à la voiture sont trop rares...

Un plan ambitieux qui coordonne des mesures fortes en faveur de notre environnement est urgent et indispensable !

En ce début de mandat, nous ne perdons pas espoir que le maire prenne conscience de la situation et que des actions concrètes soient engagées pour soutenir la transition énergétique et la réduction des pollutions atmosphériques. De plus, il y là des opportunités de développement économique et de créations d'emplois bien utiles dans un Chablais qui voit le chômage augmenter.

Guillaume Dekkil
Thonon pour vous.

OPPOSITION MUNICIPALE

Effet d'annonce ou *coup de pouce électoral ?*

Le 27 janvier 2014, la société VALOTEL annonçait, à grand renfort de presse, l'implantation d'un hôtel MERCURE 4 étoiles de 51 chambres dans le secteur de la Grangette.

Couplé à un restaurant COURTEPAILLE, le projet est censé parachever le dispositif hôtelier mis en place après le rachat à vil prix en 2005 des deux tours de l'ancien Foyer de jeunes travailleurs.

À la clef : 3,6 M€ d'investissement, une quinzaine d'emplois et le « *pari* » (sic) d'une synergie avec les activités développées sur le complexe sportif.

Les travaux devaient démarrer en juin pour une livraison début 2015. Mais, le tumulte de l'élection passé, force est de constater que rien n'a bougé.

On peut donc s'interroger sur le bien-fondé de cette annonce, qui venait opportunément couper court aux critiques adressées au maire, alors candidat à sa succession, sur sa politique touristique.

Avec un effondrement de sa capacité hôtelière et une saison réduite à peau de chagrin, Thonon ne doit en réalité son classement de « *ville touristique* » qu'au nombre de ses anneaux de port.

Pas sûr en tout cas que le programme convainque le groupe ACCOR d'octroyer le prestigieux label.

Outre un minimum de 60 chambres, la marque MERCURE impose en effet une superficie de 20 à 30 m² par chambre, alors que le projet en offre 27 m², circulations et locaux annexes compris.

La situation se complique encore avec le ratio *surface totale /nombre de chambres*, qui doit être compris entre 40 et 60 m², là où le projet n'en compte que 30 m².

Mais l'affaire tourne à la gageure lorsque l'on s'intéresse au parking. Avec 28 places à créer sur une emprise communale et 40 aménageables sur la parcelle, on est loin des standards de la profession (ex. 100 places pour 78 chambres au MERCURE de Gaillard).

Le compte n'y est donc pas si l'on intègre les besoins de l'IBIS BUDGET (85 chambres) et du restaurant.

Autant dire que les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Christophe Arminjon
pour Réussir Thonon

ÉVÉNEMENT

Culture et nature : le patrimoine se découvre gratuitement

Événement incontournable de la rentrée, les Journées européennes du patrimoine se déroulent cette année les 20 et 21 septembre en France et les 13 et 14 septembre en Suisse.

Placées sous les thèmes patrimoines culturels et naturels en France ou arts de la table en Suisse, ces journées sont l'occasion de porter un autre regard sur les sites naturels, le bâti et les œuvres qui nous entourent. De nombreuses animations gratuites vous permettront d'apprécier le patrimoine de la ville et du territoire. Découvrez l'histoire de la plage Boccard, plage privée de 1940 à 1960 et plongez dans la vie des vacanciers de cette époque. Elle sera accessible lors de visites commentées et illustrée grâce à une exposition de photographies. Exceptionnellement, l'Hôtel de Ville se visite avec Michaël Douvégheant, historien et archiviste. À la médiathèque, dans le cadre de *2014, année du Léman*, une exposition de cartes postales sur le lac est présentée. Le château de Ripaille, le musée du Chablais, l'écomusée de la Pêche et du Lac, la Chapelle de la Visitation, le palais de justice… ouvrent également leurs portes comme chaque année et vous proposent un programme spécifique de conférences, de spectacles et de visites.

Le funiculaire est gratuit pour ces deux jours



Les Journées européennes du patrimoine
Les 20 et 21 septembre (France)
Les 13 et 14 septembre (Suisse)
Le programme est disponible aux points d'accueil de la mairie et de l'office de tourisme.

À ne pas manquer !

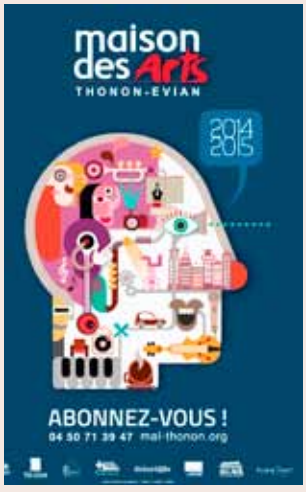
Le *Léman en questions*, l'exposition du musée du Chablais, est visible jusqu'au 9 novembre. Apprenez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le lac, sa faune et sa flore, sa fonction de voie de communication, d'espace de loisirs ou d'inspiration artistique… Retrouvez également deux promenades guidées autour du *Léman et la qualité de ses eaux* le 1er octobre à 14 h et le *Léman et ses poissons* le mercredi 29 octobre à 14 h. Dans le cadre d'*Un soir aux musées*, Orlane Anneville, chargée de recherche à l'INRA, animera la conférence *Chronique d'un lac sous influence humaine*, jeudi 25 septembre à 20 h 30.

SORTIES

Des spectacles toute l'année

Le Théâtre Maurice Novarina ouvre ses portes au début de l'année 2015. En attendant de le retrouver, la saison débute dès la rentrée dans d'autres salles du Chablais.

Théâtre classique ou contemporain, danse, musique, jazz, cirque… tous les goûts sont dans le nouveau programme de la Maison des Arts. Ré-abonnez-vous dès le 26 août ! Luz Casal, Philippe Jaroussky, André Dussolier, Vincent Delerm, Anne Queffélec, Richard Galliano, Françoise Fabian, Michel Fugain, Aldebert… et beaucoup d'autres sont vos rendez-vous de l'année. Les enfants ne resteront pas sur les marches, cette saison encore, avec de nombreux spectacles qui leur sont accessibles.



Stages de Théâtre à la Maison des Arts

La Maison des Arts propose des ateliers de théâtre, ouverts à tous, animés par des metteurs en scène de talent.

Claude Brozzoni, Patrick Mohr, Dan Jemmett, Lisa Wurmser ou encore Isabelle Georges animent les ateliers de théâtre et de comédie musicale. Débutant, amateur éclairé ou professionnel, adulte ou adolescent, ces stages sont ouverts à toute personne intéressée. Deux nouveautés cette saison : un atelier long de quatre jours avec la finalité d'une représentation publique, et un stage spécifique proposé aux adolescents.

Informations pratiques

Renseignements et inscription au 04 50 71 39 47


© Maison des Arts

CHAPELLE DE LA VISITATION

Où donc est passé le réel ? Deux classes du Morillon découvrent l'exposition… Faites comme eux !

Jusqu'au 28 septembre, retrouvez les œuvres de treize artistes qui interrogent le réel, votre réel, notre réel et y apportent des réponses originales et surprenantes. Les élèves de l'école du Morillon, grâce aux Parcours Culturels Thononais, la découvriront avec un artiste de l'exposition.

Le dispositif des parcours culturels est en place pour la huitième année consécutive et propose aux enseignants de poursuivre le développement et la sensibilisation à l'éducation artistique des élèves. À travers différents ateliers et en lien avec les équipements culturels de la Ville, les élèves des classes élémentaires sont impliqués dans un projet artistique et culturel. Cette année, le parcours sur l'art contemporain est animé par l'artiste Didier Hébert Guillon, ancien résident des ateliers de Tully, qui expose deux œuvres au sein de l'exposition *Où donc est passé le réel ?* Le parcours permet à deux classes de l'école du Morillon de travailler ensemble sur la création d'un jeu de société confectionné grâce à l'art de l'origami. Après avoir découvert l'exposition, les élèves se pencheront sur la création de ce jeu au thème écologique puisqu'il s'agit de sauver une colonie de manchots empereurs de l'effondrement de la banquise.


© service culture

Quelques artistes de l'exposition de gauche à droite : Damien Cabanes, Christian Lhopital, Ji-Yeon Sung, Philippe Piguet (commissaire de l'exposition) et Didier Hébert-Guillon.

CONFÉRENCE

Le réel dans tous ses états

Jeudi 18 septembre à 20 h 30 – Chapelle de la Visitation – Animée par Philippe Piguet, commissaire des expositions.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Prochaine exposition : Myriam Mihindou, une autre vision du réel

Les œuvres questionnant la notion de réel laisseront place aux créations de Myriam Mihindou à partir du 18 octobre. D'origine gabonaise, née à Libreville et installée en France depuis une dizaine d'années, Myriam Mihindou développe une œuvre d'une extrême profondeur qui interroge le statut de l'image et la question de l'être pris entre la tradition et le monde contemporain. Suite à une résidence faite en Haïti en 2004, elle réalise une série de photographies tout à la fois inquiétantes et fascinantes – intitulées *Déchoucaj'* – prises lors d'une expérience initiatique vécue par l'artiste. Une autre façon aussi d'appréhender le réel. Ce dernier se combine en effet au visionnaire et à l'halluciné dans des images d'une implacable puissance d'expression.

Informations pratiques

Chapelle de la Visitation
Espace d'art contemporain
Du mardi au dimanche de 14 h 30 à 18 h
Jusqu'au 28 septembre : *Où donc est passé le réel ?*
À partir du 18 octobre : Myriam Mihindou , Image et mystère


Myriam Mihindou, Déchoucaj' Haïti 2004-2006
DR

CURIOSITÉ

Musée du Chablais
Et dans les réserves que se passe-t-il ?

Obligation légale, le récolement est une vérification de l'inventaire qui s'effectue tout au long de l'année. Combien d'œuvres possédées ? Quelles œuvres ? Toute une histoire se dévoile dans les réserves.

Le récolement du musée du Chablais a démarré en 2004 et se terminera à la fin de l'année 2014. En dix ans, cette vérification de l'inventaire a mobilisé une vingtaine de personnes. Ce travail est aussi l'occasion de vérifier l'état des collections et de les prendre en photo pour la base de données, qui à terme pourra être consultée par le grand public. « *Ce travail de minutie et de rigueur relève parfois de la véritable enquête. Le musée du Chablais a 150 ans. En cent cinquante ans, les procédés d'inscription ont beaucoup évolué et les erreurs peuvent être fréquentes : objets inventoriés deux fois ou pas inventoriés, un même numéro d'inventaire pour des objets différents, des objets perdus pendant les périodes de conflits, les cahiers d'inventaires partiellement détruits* », explique François Pradelle, conseiller municipal délégué à la culture et au patrimoine. Aujourd'hui, 6 836 objets ont été récolés dont 2 008 objets ethnographiques, 712 gravures, 278 oiseaux naturalisés et 213 peintures. Ce travail a permis de redécouvrir la mouette ivoire par exemple (présentée dans le *Thonon magazine* n° 80) ou encore de sauver quatre daguerréotypes (procédé photographique inventé par Louis Daguerre) qui vont être restaurés à la fin de l'année. Grâce à cet inventaire vérifié, la conservation des objets et des œuvres sera améliorée, des restaurations peuvent être programmées et des recherches approfondies pour retrouver les objets peuvent être lancées... pour pouvoir un jour vous présenter ces trésors.


© Pierre Thiriet

Pour présenter tous ces objets, un travail rigoureux est effectué en coulisses.

MÉDIATHÈQUE

Des mots plein les mains

Du 20 septembre au 18 octobre, la médiathèque, en partenariat avec l'association* Sourdine la Vie*, nous sensibilise aux difficultés des sourds et malentendants à travers une exposition sur l'Abbé de l'Epée et une découverte de la langue des signes.

L'Abbé de l'Epée a été un des premiers à comprendre l'importance de la langue signée. S'il n'en est pas l'inventeur – il l'a apprise par des sourds –, il imagine un système de gestes qu'il ordonne selon la syntaxe française et qu'on appelle les signes méthodiques... Son histoire est à découvrir lors de l'exposition. Continuez votre apprentissage, en vous initiant à la langue des signes lors de la Découverte du vendredi et venez assister à la lecture jouée et signée du conte *Les Lutins de Cologne*. Pour Danièle Gabay, responsable de la médiathèque, cette animation autour de la langue des signes est « *aussi un moyen de sensibiliser l'équipe et le public aux difficultés d'accès que peuvent éprouver les personnes sourdes et malentendantes. Comme il y a beaucoup d'écrits, on présume que l'accès leur est facile. Pourtant, pour demander un renseignement, se faire aider pour une recherche ou s'inscrire à une animation, les difficultés sont bien réelles* ».

Événement

Exposition l'Abbé de l'Epée du 20 septembre au 18 octobre
Médiathèque
Découverte du vendredi 26 septembre : **initiation à la langue des signes**
Mercredi 1er octobre et samedi 10 octobre à 16 h 30 : *Les Lutins de Cologne*, **raconté et joué en langue des signes.**


© Fotolia

JEUX

Le bridge, un loisir que pour les seniors ?

Le Club de Bridge de Thonon a lancé des formations dans les collèges pour apprendre aux élèves les enjeux et les rudiments de ce jeu. Enthousiasme garanti pour ces apprentis bridgeurs qui ont participé à leurs premiers tournois.

Le Club de Bridge compte 135 membres et a fêté ses 50 ans cette année. Un demi-siècle de passion qui se transmet cette année aux plus jeunes. En accord avec la Fédération française de bridge, les membres du club sont intervenus dans les quatre collèges thononais pour apprendre à une quarantaine de collégiens les bases de ce jeu, à raison d'une séance par semaine. « *L'objectif est à la fois pédagogique et éducatif,* explique Philippe Pouchol, Président du Club. *C'est un loisir qui suppose de savoir bien compter et qui se joue forcément avec un partenaire. On gagne à deux et on perd à deux.* » Ces initiations ont été suivies de tournois dans lesquels une vingtaine de jeunes se sont rassemblées jusqu'au dernier tournoi en avril qui a permis à deux collégiennes thononaises d'accéder à la finale, à Paris. La relève semble assurée ! Pour cette rentrée, le club poursuit ses interventions dans les collèges de la ville et ajoute le collège de Margencel dans ses formations. Et s'il n'est pas question pour l'heure d'ouvrir une section pour les adolescents débutants, le club accueille volontiers les adultes débutants.



Sophie a fêté ses 90 ans au Club. Un bouquet de 90 roses lui a été offert, remis par Denise (92 ans).

Informations pratiques

Club de Bridge de Thonon
2 rue des Italiens
Tél. : 04 50 71 10 70 ou au
06 32 18 76 65 (Philippe Pouchol)
Tournois les lundis et vendredi à 14 h
et le mardi à 20 h. Cours tous les jours
Le club est présent au Forum sport, culture, loisirs le samedi 6 septembre.





Les jeunes collégiens en plein tournoi.

RENCONTRE

Jade Dauriat : une passion foot

Jade a débuté le football à l'âge de 6 ans. Dix ans plus tard, cette écolière de Thonon joue son premier match dans l'équipe de France en tant que défenseur central. Rencontre.



Quel est votre parcours ?
J'ai été formée à l'ETG puis sélectionnée l'an passé pour la Coupe nationale, qui permet aux joueuses d'entrer dans le pôle espoirs. C'est parce que je fais partie de ce pôle que j'ai été choisie pour un stage à Clairefontaine. À la suite de ce stage, j'ai appris que le sélectionneur me titularisait pour jouer mes premiers matchs sous les couleurs de la France. C'était au mois de mai.

Quelles sont les qualités de jeux qui vous ont permis d'en arriver là ?
Je ne suis pas une joueuse très technique. En revanche, quand je rentre sur le terrain, je suis à 100 % dans mon match pour 90 minutes. Ce physique, je le dois sans doute un peu au fait que j'ai joué en club mixte jusqu'à l'année dernière. J'ai intégré l'AS Saint-Étienne dans une équipe totalement féminine au mois de septembre dernier.

Qu'avez-vous ressenti lors de ce premier match dans l'équipe de France ?
C'était comme un rêve. Depuis toute petite, j'aspire à jouer avec ce maillot. J'étais très fière.

Qu'est-ce que cette sélection a changé ?
J'ai pris confiance en moi. Je doute moins de mes capacités.

Quels sont vos projets ?
Bien sûr, il y a les études. Je rentre en première ES, et je tiens à travailler pour réussir l'année scolaire. Sportivement, j'espère continuer sur ma lancée. Nous avons gagné nos trois matchs lors du tournoi de développement en mai (contre la République tchèque, la Turquie et le Portugal). Nous avons démontré que nous pourrions être une bonne équipe. Mon objectif est donc d'être à nouveau sélectionnée pour la préparation de l'Euro, en 2015. Je vais travailler dans ce sens pour concrétiser un peu plus mon rêve.

ÉVÉNEMENT

Connaissez-vous la véritable histoire de Nénette et Rintintin ?

À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la médiathèque organise l'exposition* La véritable histoire de Nénette et Rintintin*, du 30 septembre au 18 octobre. Symbole de l'année 1918, ce couple de poupées vous permettra d'aborder cette période de l'Histoire avec un autre regard.



© Michel Perrier


© Michel Perrier

En 1918, les civils sont de plus en plus menacés. Le 30 janvier, les avions allemands – les Gothas – lâchent leurs bombes sur Paris, et le 29 mai, les Allemands tirent sur la ville avec leur fameuse « *Grosse Bertha* », faisant de nombreuses victimes. Dans cette période mouvementée apparaissent Nénette et Rintintin, couple d'amoureux qui échappe aux bombardements. Ces petites poupées en laine, réalisées à peu de frais, et reliées entre elles par un cordon, deviennent un porte-bonheur à offrir pour se protéger contre les bombes. L'engouement est tel que les poupées sont déclinées en fonction des régions, des armées et apparaissent dans la presse, sur des cartes… Michel Perrier, spécialiste de la guerre 14-18, et membre de l'Académie chablaisienne, présente ces poupées et leur histoire ainsi que de nombreux objets de cette période. Une plongée au cœur de la vie des soldats et des populations.

Événements
La véritable histoire de Nénette et Rintintin
Exposition du 30 septembre au 18 octobre
Médiathèque
Vendredi 10 octobre et samedi 18 octobre, intervention de Michel Perrier et visite commentée pour tous.
Des visites sont spécialement conçues pour les élèves de CM2.

LES PARCOURS CULTURELS

La ballade des instruments

Depuis la création des Parcours Culturels, l'École de musique de Thonon et du Léman propose chaque année un ou deux atelier(s). Alors que des musiciens extérieurs à la commune venaient spécialement travailler avec les enfants, ce sont, depuis trois ans, les professeurs de l'École de musique qui animent ces parcours. Rencontre avec Daniel Le Marc, Directeur de l'École de musique.

Comment enseignez-vous la musique dans le cadre de ce parcours ?
Il n'y a pas d'enseignement, mais une initiation à la découverte des instruments et des esthétiques musicales. Les présentations d'instruments se font par familles (cordes - bois - cuivres et instruments polyphoniques) ; les enfants écoutent les timbres des instruments, jouent avec différents aspects musicaux, essayent les instruments et chantent accompagnés par les instrumentistes. Nouveauté pour la prochaine édition : les musiques actuelles. Découverte des instruments amplifiés, des différents styles des musiques d'aujourd'hui, du chant, et sensibilisation aux dangers des musiques amplifiées pour nos oreilles.

Quels sont les objectifs d'un tel parcours ?
Nous voulons leur faire découvrir la musique sous toutes ses formes. De son histoire à ses différentes façons de la jouer, de la mettre en scène (dans des films, des comédies, des contes…). Nous souhaitons que les enfants puissent s'approprier celle-ci, dans la forme qu'ils souhaitent, et pourquoi pas faire naître des vocations. Nous avons déjà eu une poignée d'enfants venue s'inscrire après avoir participé à un des Parcours Culturels Thononais et c'est une belle satisfaction.

Comment se déroule la restitution ?
Chaque année, une vidéo ou un diaporama de photos sont réalisés durant les interventions afin de montrer les découvertes des enfants et rassembler les témoignages des élèves et des enseignants. Cette forme de restitution est bien accueillie, les enfants sont tellement fiers du travail accompli.


© Alain Bouvet

SORTIE

Le rendez-vous des pères avec leur(s) enfant(s)

L'IFAC organise via les maisons de quartier des sorties pères et enfants. Un moment privilégié pour toute la famille.

À travers l'organisation d'une sortie, les pères et leur(s) enfant(s) se retrouvent et partagent un moment de complicité. Ces sorties sont aussi l'occasion pour la mère de pouvoir s'occuper des plus jeunes ou de se retrouver, de prendre un moment pour elle. Le programme est proposé dans l'ensemble des maisons de quartier : chaque trimestre est planifiée une sortie. Et le papa peut venir avec tous ses enfants, quel que soit leur âge. Le 27 septembre, les pères et les enfants se rendront au bowling à Margencel. Le 6 décembre, une sortie au foyer des Moïses pour une activité neige est programmée. Le samedi 7 mars, une initiation sportive est proposée et enfin, le 27 mai, pères et enfants se retrouveront pour une initiation à la pêche au lac d'Abondance.

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements et inscription dans les espaces de quartier ou auprès de Brahim Ennahdi au 04 50 17 08 97









La sortie accrobranche à Bellevaux s'est déroulée le 30 octobre.

ANIMATION

Nouvelles animations pour les enfants à la médiathèque

Avec la réforme des rythmes scolaires, les horaires d'animations s'adaptent à la Médiathèque. Rendez-vous le mercredi après-midi pour de nouvelles activités !

Les enfants, à partir de 5 ans, retrouveront le mercredi après-midi à 16 h 30 le *Cinémôme* une fois par mois. Trois nouvelles animations font leur rentrée. *Tout nouveau, tout beau* est une rencontre intergénérationnelle lors de laquelle l'équipe de la médiathèque présente les nouvelles acquisitions (livre, CD, DVD…). *Musissimo*, l'atelier musique, s'installe pour chanter, découvrir et fabriquer les instruments, participer à des quizz musicaux… *L'atelier Bricolo*, enfin, propose de réaliser des créations à partir du papier. Prenez date !



ÉVÉNEMENT

Retrouvez la 537e Foire de Crête !

Manèges et animations sont au rendez-vous du 30 août au 7 septembre place de Crête. Le jeudi de la foire (le 4), retrouverez, toute la journée, les stands des produits du terroir et la traditionnelle foire aux bestiaux.



DÉCOUVERTE

Bois de Ville
Une balade automnale



© Pierre Thiriet

Situés à 4 kilomètres au sud du centre-ville, accessibles en toute saison, ces bois présentent, une biodiversité (faune et flore) forestière riche et variée. La forêt est également traversée par le sentier de Grande Randonnée (GR5) qui relie la Hollande à la Méditerranée.

Situés sur la commune d'Armoy, les « *Bois de Ville* » sont cependant propriété de la commune, qui y a aménagé chemins et parcours pour la plus grande joie des citadins : des plus sportifs à ceux qui veulent simplement prendre l'air. Sur une des terrasses formées lors du retrait du glacier du Rhône, il y a 10 000 ans, entre la ville et le pied du massif des Hermones, s'étendent ces bois d'une superficie de 118 hectares. Dès 1903, ils deviennent un lieu de promenade pour les curistes de l'Établissement Thermal et les noms des chemins qui la pénètrent datent de cette époque : chemin de la Combe des Mares, de Lonnaz, de la Bécasse, Repos de l'Aigle… Cette forêt étant soumise au régime forestier, celle-ci est gérée conjointement par l'ONF et les services municipaux. Un plan d'aménagement prévoit, pour une période de quinze ans, les travaux d'entretien et de gestion durable de ses peuplements forestiers. Ce plan de gestion oriente et affirme la vocation « récréative » de cet espace de nature situé au centre de l'agglomération thononaise.

Question patrimoine
Les écoles à Thonon

1 ***Combien la ville compte-t-elle de groupes scolaires élémentaires ?***

a) 4 **b) 6** **c) 9**

2 ***L'école hôtelière Savoie Léman est la plus ancienne école hôtelière publique de France.***

a) Vrai **b) Faux**

3 ***En juin 2013, la proportion de bacheliers parmi les sortants de terminale du lycée la Versoie était de***

a) 97 % **b) 98 %** **c) 99 %**

4 ***Le lycée Saint-Joseph a fêté son centenaire cette année.***

a) Vrai **b) Faux**



©Céline Manillier

Réponses : 1/c ; 2/a ; 3/b ; 4/a

Numéros utiles

Sapeurs-pompiers (appel d'urgence) > 18
Appel d'urgence européen > *112*
Caserne des pompiers > **04 50 71 26 67**
SAMU > **15**
Police secours > **17**
Urgences hôpital > **04 50 83 20 00**
SMUR > **04 50 83 20 00**
Clinique Lamartine > **04 50 81 80 00**
Commissariat > **04 50 71 04 61**
Gendarmerie > **04 50 71 09 20**
Police municipale > **04 50 70 14 54**
Pharmacie de garde : **32 37** ou **www.3237.fr**
Centre antipoison (Lyon) > **04 72 11 69 11**
Objets trouvés > **04 50 70 14 54**
Fourrière animaux (SPA) > **04 50 70 26 54**
Météo Haute-Savoie (prévisions régionales) > **08 92 68 02 74**
État des routes > **08 26 02 20 22**
SOS enfance maltraitée > **119**
Taxis : Station place des Arts > **04 50 71 07 00**
Permanence de nuit (19 h - 7 h) > **06 32 07 33 77**
Victimes de violences conjugales > **39 19**
Médecin, infirmière de garde à partir de 20 h, dimanches et jours fériés, s'adresser au 15.

Larringes - Thonon - Evian - Marin

www.appelez-Lily.com

Vous cherchez des taxis ?
Vous cherchez des minibus ?
Vous cherchez des véhicules adaptés au transport de personnes à mobilité réduite ?

04 50 81 00 02

24 véhicules à votre disposition



82 avenue du Général de Gaulle - 74200 Thonon-les-Bains - www.appelez-lily.com - info@appelez-lily.com

BONDAZ



Plâtrerie – Peinture – Ravalement – Isolation Extérieure

21,Avenue de la Fontaine couverte 74200 THONON Tél.04 50 71 02 65 info@bondaz.fr site : bondaz.fr

Oïa
BEAUTE
www.oia-parfums.fr

2 magasins à Thonon-les-Bains :

31 Grande Rue
Tél : 04 50 71 26 96

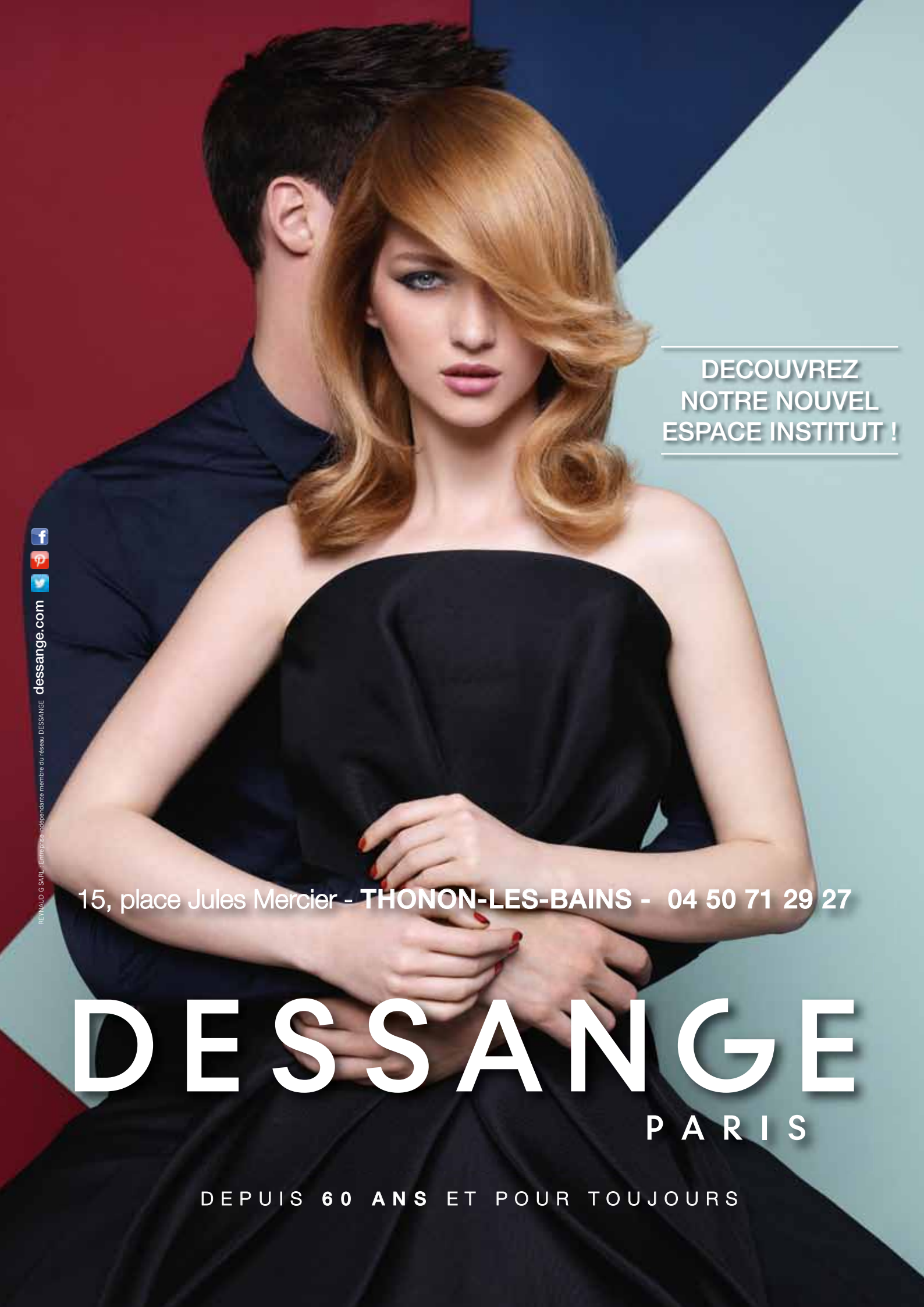
3 Av. du Général de Gaulle
Tél : 04 50 71 86 06

transdev FROSSARD



- Lignes régulières
- Scolaires
- Occasionnels
- Périscolaires
- Voyages

Tél : 04 50 81 74 74
www.frossard.eu


DECOUVREZ
NOTRE NOUVEL
ESPACE INSTITUT !
15, place Jules Mercier - THONON-LES-BAINS - 04 50 71 29 27
DESSANGE
PARIS
DEPUIS 60 ANS ET POUR TOUJOURS
dessange.com
REYNAUD G SARL - Entreprise indépendante membre du réseau DESSANGE